

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « RAYHAN ET ORLI TRANSPORT »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, dans la commune de Cocody, quartier Anono, au carrefour garage derrière la pharmacie Saint Athanase, Lot 756, Ilot 76

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/03/2024 , et enregistrés au CEPICI le 02/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RAYHAN ET ORLI TRANSPORT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE

- Transport public de marchandises ;
  - Entretien et fourniture de matériels et mobiliers de bureau ;
  - Bâtiment et Travaux Publics ;
  - Commerce général ;
  - Import-export ;
  - Immobilier et foncier Gestion de patrimoine ;
  - Vente de Consommables informatiques ;
  - Location et vente ;
  - Entreprenariat ;
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
  - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
  - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
  - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
  - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, dans la commune de Cocody, quartier Anono, au carrefour garage derrière la pharmacie Saint Athanase, Lot 756, Ilot 76

Dirigeant(s) M OUATTARA KOFFI AZOUMANAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04023 du 30/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24721/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

